

VILLE DE BRIGNAIS

MAGAZINE

<i>Services municipaux :</i>	
<i>La ville prête pour les 35 h</i>	4
<i>Europe :</i>	
<i>Les personnes âgées à l'heure de l'Euro</i>	6
<i>Jumelage</i>	7
<i>Economie :</i>	
<i>West Park</i>	
<i>Les commerçants Brignairots à la page!</i>	8
<i>Vie associative :</i>	
<i>Villa de la Giraudière</i>	9
<i>Événements :</i>	
<i>Fête des lumières</i>	10
<i>Téléthon</i>	11
<i>Intercommunalité :</i>	
<i>Le point sur la voirie</i>	12
<i>Brignais dit "ou" à l'ouest</i>	13
<i>Education :</i>	
<i>Le projet C. Fournion</i>	
<i>Rythmes scolaires</i>	
<i>Cuisine centrale</i>	14
<i>Social :</i>	
<i>Gestion Urbaine et Sociale de Proximité</i>	16
<i>Reportage :</i>	
<i>Les gardiens</i>	17
<i>Actualité</i>	18 et 20
<i>Libre expression</i>	19



20 ans

Signature

► ETAT CIVIL DU 1^{ER} MAI AU 31 AOÛT

NAISSANCES

Jérémy GOSSAT, né le 6 mai à Pierre-Bénite
Pierre PERRAUD, né le 6 mai à Lyon
Kayina EL GARNI, née le 10 mai à Pierre-Bénite
Armelle QUERE, née le 22 mai à Saint-Renan (Finistère)
Pauline MAIGNAN, née le 25 mai à Pierre-Bénite
Camille MAIGNAN, née le 25 mai à Pierre-Bénite
Manon TAHARI, née le 30 mai à Pierre-Bénite
Ryan KOCH, né le 31 mai à Pierre-Bénite
Yanis BONIN, né le 2 juin à Pierre-Bénite
Vincent DEHARO, né le 6 juin à Pierre-Bénite
Lucas MORALES, né le 7 juin à Pierre-Bénite
Jules BARRY, né le 9 juin à Pierre-Bénite
Nino BRAND, né le 13 juin à Lyon 4^e
Maxime GALERA, né le 12 juin à Sainte-Foy-lès-Lyon
Dorian AUGAGNEUR, né le 10 juin à Pierre-Bénite
Timothée GAILLARD, né le 15 juin à Pierre-Bénite
Aurora SYLVESTRE, née le 17 juin à Sainte-Foy-lès-Lyon
Ali Abd ALLATIF BEN HADJ, né le 17 juin à Vénissieux
Corentin LANNIC, né le 22 juin à Sainte-Foy-lès-Lyon
Kubra ATAK, né le 21 juin à Pierre-Bénite
Killian CARUBIA, né le 26 juin à Pierre-Bénite
Loïc AMADOR, né le 27 juin à Pierre-Bénite
Félicien DUCAT, né le 1^{er} juillet à Lyon 2^e
Théo GRILLON, né le 5 juillet à Lyon 4^e
Solène MAGNAT, née le 6 juillet à Ecully
Flavie CARRON, née le 10 juillet à Pierre-Bénite
Hugo JAVAL, né le 13 juillet à Pierre-Bénite
Mathis NEVEU, né le 16 juillet à Sainte-Foy-lès-Lyon
Koshal CHAN, né le 15 juillet à Pierre-Bénite
Océane GRUET, née le 18 juillet à Lyon 8^e
Maëva BARDELMANN, née le 19 juillet à Lyon 7^e
Kristofer PINTO, né le 18 juillet à Pierre-Bénite
Calista DALTIO, née le 24 juillet à Sainte-Foy-lès-Lyon
Maxime PONSARD, né le 25 juillet à Pierre-Bénite
Valentin GEY, né le 30 juillet à Pierre-Bénite
Tom RENARD, né le 10 août à Pierre-Bénite
Emmanuelle DUVERT, née le 11 août à Sainte-Foy-lès-Lyon
Samuel BERNE, né le 10 août à Pierre-Bénite
Camille MARMONNIER, née le 12 août à Pierre-Bénite
Sébastien MARTEL, né le 17 août à Pierre-Bénite
Théo TAYSSIE, né le 21 août à Décines-Charpieu
Lucas FLAMMARION, né le 23 août à Pierre-Bénite
Alicia TAVEIRA VAZ, née le 31 août à Pierre-Bénite

MARIAGES

Landry RABATEL et Florence LENOBLE, le 4 mai
Joseph SPATARO et Stéphanie AILLOUD, le 26 mai
Aldo SANNICOLA et Yolande CHRISTIN, le 2 juin
Xavier REVOL et Nelly LALLEMAND, le 2 juin
Christian PEREZ et Annie VERGE, le 2 juin
Jérôme THABUIS et Christelle ROUX, le 2 juin
Cyril MARGOUILLET et Nathalie CROZIER, le 16 juin
José RIBEIRO DE JESUS et Mercedes ALVES de SOUSA, le 16 juin

Benoît DEJEAN et Carole MONTOIRET, le 23 juin
Michel OULERIC et Fabienne DUBOIS, le 23 juin
Ludovic ROY et Laurence BUISSON, le 30 juin
Philippe BOUTEMY et Béatrice AURENGE, le 7 juillet
Lionel BEHURE et Marie-Christine WOELLER, le 7 juillet
Farid OUARET et Feuzia MECHEI, le 7 juillet
Stéphane BENAT et Christelle TOURLONIAS, le 28 juillet
Sébastien BARRY et Laurence POMMIER, le 24 août
Francisco MORALES et Caroline BERNARD, le 25 août
Guy PERRAUD et Mireille GENIES, le 25 août

DÉCÈS

Myriam BELGHAZI, le 29 mai à Saint-Priest-en-Jarrez (Loire)
Samia BELGHAZI, le 29 mai à Saint-Priest-en-Jarrez (Loire)
Gilberte MAGIS, le 4 juin à Brignais
Marie BOUCHUT, le 10 juin à Brignais
René CHARROIN, le 15 juin à Pierre-Bénite
Jeanne CHARROIN, le 15 juin à Thurins
Thérèse GAIDOU, le 28 juin à Lyon 7^e
Mohamed SALAMANI, le 16 juillet à Lyon 3^e
Claudius VACHER, le 24 juillet à Pierre-Bénite
Karim el GARNI, le 28 juillet à Saint-Genis-Laval
Raoul PONS, le 31 juillet à Pierre-Bénite
Marie POTHER, le 10 août à Brignais
Elisabeth CHERVIER, le 12 août à Brignais
Angelo TAMPESTINI, le 12 août à Brignais

► ETAT CIVIL DE SEPTEMBRE

NAISSANCES

Loris CREUZET, né le 1^{er} septembre à Pierre-Bénite
Maryem SEKHRI, née le 1^{er} septembre à Pierre-Bénite
Mathilde RONNAT, née le 2 septembre à Pierre-Bénite
Baptiste TERRIER, né le 4 septembre à Lyon 2^e
Justine ARNAUD, née le 5 septembre à Pierre-Bénite
Margaux BARRY, née le 7 septembre à Lyon 8^e
Clara VANNINI, née le 9 septembre à Pierre-Bénite
Martin TERRASSON, né le 11 septembre à Sainte-Foy-lès-Lyon
David CAVACO, né le 12 septembre à Pierre-Bénite
Adam KHASSAM, né le 14 septembre à Pierre-Bénite
Laurine SCATA, née le 16 septembre à Pierre-Bénite
Célia BUCHET, née le 24 septembre à Lyon 2^e
Maxime BUCHET, né le 24 septembre à Lyon 2^e
Thomas BUCHET, né le 24 septembre à Lyon 2^e
Luka RYBIKI, né le 27 septembre à Pierre-Bénite
Carla ROBERT, née le 27 septembre à Pierre-Bénite
Célia VERICEL, née le 30 septembre à Sainte-Foy-lès-Lyon

MARIAGES

Yanick MOULIN et Martine GOUBIERLE, 1^{er} septembre
Patrice QUEREZ et Gaëlle GAUDENECHÉ, le 1^{er} septembre
Juan OSORIO SANHUEZA et Sylwia TARAS, le 1^{er} septembre

Franck CHABAS et Arlette SCAINI, le 8 septembre
Abdelnadir SAHRI et Oureida SERRAYE, le 8 septembre
Mohamed HAMIÉD et Dalila BOUZIANE, le 8 septembre
Mickaël LACOUR et Corinne BESSON, le 8 septembre
Thierry VOCCIA et Aurélie FLOTTES, le 8 septembre
Abdelouabe SAGOUMA et Fatima REBHI, le 15 septembre
Bachir MASMUDI et Djazia BAIBEN, le 22 septembre
Laurent NOËL et Chrystelle BERNARD, le 22 septembre
Christophe GUIGOUT et Isabelle SOUMIREU-MOURAT, le 29 septembre

DÉCÈS

Justine ARNAUD, le 7 septembre à Pierre-Bénite
Zérouk GUICI, le 9 septembre à Pierre-Bénite
Marc CHAVANE, le 15 septembre à Brignais
Ruth JENNER, le 25 septembre à Brignais

► ETAT CIVIL DE OCTOBRE

NAISSANCES

Stanislas VANNEQUE, né le 1^{er} octobre à Sainte-Foy-lès-Lyon
Jade CABRE, née le 5 octobre à Pierre-Bénite
Axel TREMEAU, né le 5 octobre à Pierre-Bénite
Pierre ARLAUD, né le 6 octobre à Sainte-Foy-lès-Lyon
Nolan ORS, né le 8 octobre à Sainte-Foy-lès-Lyon
Yasmine DRIDI, née le 12 octobre à Pierre-Bénite
Sabrina VIGOUREUX, née le 13 octobre à Pierre-Bénite
Salah-Dine BOURMA, née le 15 octobre à Pierre-Bénite
Pierre MERCIER, né le 25 octobre à Lyon 4^e
Cyprien JORANT, né le 25 octobre à Pierre-Bénite
Taïeb TABBECH, né le 28 octobre à Pierre-Bénite
Lola MILAZZO, née le 30 octobre à Pierre-Bénite
Mathias PAUCHON, né le 31 octobre
Héloïse PAUCHON, née le 31 octobre
Chloé PAUCHON, née le 31 octobre

MARIAGE

Abdelkhak ZERROUKI et Fatiha SALTANA, le 20 octobre

DÉCÈS

Colette VASPASSE, le 1^{er} octobre à Pierre-Bénite
Gilles HANOTTE, le 6 octobre à Pierre-Bénite
Kilani BEN SASSI, le 8 octobre à Alix
Jean GOUHIER, le 9 octobre à Brignais
Hélène ARMAND, le 11 octobre à Lyon 9^e
Georges GUILLERMIER le 28 octobre à Sainte-Foy-lès-Lyon

► REUNION PUBLIQUE

La prochaine réunion publique de quartier aura lieu le mardi 11 décembre à 20h30 au lycée professionnel G. Eiffel. Les foyers concernés recevront une invitation dans leur boîte aux lettres.

► DE L'ANIMATION

« PRES DE CHEZ VOUS »

« Près de chez vous » est un espace d'animation qui propose à tous les habitants dans une ambiance conviviale de développer des rencontres, des ateliers de découvertes techniques, des sorties collectives... Chaque mois, un programme de découvertes est élaboré à partir de vos souhaits et propositions.

« Près de chez vous » se déroule tous les jeudis à partir de 14 h au local commun résidentiel Compassion 1. Renseignements auprès de Christine Jacquemot (Centre social 04 72 31 13 32) ou Didier Laroche (accueil et action Contrat de Ville 04 78 05 39 58).

► SERVICES TECHNIQUES: EN TENUE!



L'ensemble des services techniques (espaces verts, voirie, bâtiments, mécanique) arbore de nouvelles tenues avec des couleurs spécifiques propres à chaque corps de métier. Une volonté de donner une plus grande cohérence à l'équipement vestimentaire : bleu et blanc pour les bâtiments, gris et jaune pour la voirie, bleu pour la mécanique et bleu et vert pour les espaces verts.

► BORNE CARTE VITALE

La borne Carte Vitale est à votre disposition en mairie dans le hall d'entrée (salle des mosaïques). Cette installation est un plus pour les usagers (Brignairots et habitants des communes voisines) qui n'ont plus à se rendre au centre de Sécurité sociale à Oullins pour mettre à jour leur carte. Utilisations aux horaires d'ouverture de la mairie.



► CAFAL

Si vous êtes allocataire de la CAFAL de Lyon, vous allez bientôt recevoir une nouvelle carte allocataire qui annulera et remplacera la précédente. Attention elle est indispensable pour toute visite au siège (67 bd Vivier Merle 69409 Lyon cedex 03). Permanences du lundi au vendredi de 8 h à 16 h.

Votre numéro d'allocataire reste le même, ce qui change, c'est le code-barre. Il vous permettra de retirer vous-même le ticket sur de nouveaux distributeurs, d'être identifié(e) automatiquement dès votre arrivée et ainsi d'être reçu(e) plus rapidement.



A l'heure où j'écris ces quelques lignes, 71 jours se sont écoulés depuis la tragique journée du 11 septembre. Si notre charge de travail, nos responsabilités, les dossiers en cours et leurs enjeux nous ont très vite et cruellement rappelés à notre quotidien, nous n'oublierons jamais que le monde a de nouveau basculé ce 11 septembre 2001.

lorsqu'il s'agit de bâtir une Nation forte, courageuse, généreuse et responsable dans tous les actes de la vie, même les plus mineurs.

Nous devons donc tous nous mobiliser pour chasser l'indifférence et soutenir sans faille les forces de Sécurité, les gendarmes, la police, la justice, les pompiers dans leurs délicates missions.

Notre attitude citoyenne doit avoir raison d'une très faible minorité de délinquants.

Notre engagement pour améliorer la qualité de vie de nos concitoyens passe par un travail

un Schéma de Cohérence Territoriale de l'Ouest Lyonnais nous apportons un nouveau gage de dynamisme et de développement en accord avec les communes voisines avec lesquelles nous avons déjà l'habitude de travailler.

Dans d'autres domaines encore, la Ville n'a pas perdu son temps : préparation de la Loi sur les 35 heures, passage à l'Euro et réflexion sur la semaine scolaire à 4 ou 5 jours. Deux sujets qui nous semblent suffisamment importants pour vous rappeler deux manifestations organisées à votre intention : les Ateliers de l'Euro le 30 novembre prochain et la grande

Et la vie continue ...

Et c'est tout naturellement et avec beaucoup d'émotion que le 11 novembre dernier, réunis pour commémorer l'armistice de cette autre catastrophe humaine, la Guerre de 14/18, nous avons communiqué avec la Nation américaine et tous ceux de par le monde qui souffrent des fanatismes monstrueux.

Ces temps troublés doivent nous faire réfléchir à la manière de mieux intégrer ce devoir de mémoire dans notre vie quotidienne et notamment dans celle des jeunes générations. Je reste profondément persuadé que les leçons de l'Histoire sont essentielles

quotidien de chacun de nous. Cette fin d'année 2001 est riche en réalisations : la modernisation de la cuisine centrale est achevée, la rénovation de la Villa Giraudière prend bonne tournure, le choix de l'architecte de la future école Four-nion est entériné et son programme de construction calé dans le temps, d'importants travaux de voirie sont achevés (rue du Gare) ou planifiés (chemin du Bonnet, bd des Ecuireuls...).

Notre volonté de mieux affirmer notre rôle charnière dans l'Ouest de l'agglomération se légitime dans le cadre de nouvelles Lois (lire aussi page 13). En créant

soirée débat « Ecoles, donnons le rythme » le 6 décembre.

Sans oublier la Fête des Lumières de Brignais le 8 décembre, très prometteuse en spectacles de rues et animations associatives.

Michel Thiers

Maire
Vice Président
du Conseil Général du Rhône

Le 20 novembre 2001

La ville prête pour les 35 heures

Le compte à rebours a commencé. Le 1^{er} janvier 2002, les agents de la ville et du Centre Communal d'Action Sociale passent aux 35 heures : fruit d'une longue période de concertation entre les membres du personnel communal et les élus, cette nouvelle mesure garde en ligne de mire le maintien et le développement d'un service public de qualité.



« **L**es agents se sont fortement investis pour trouver des solutions objectives et réalistes. » André Favre Adjoint délégué au personnel communal, ne cache pas sa satisfaction sur le bon déroulement du dossier des 35 heures. La consultation de chaque agent a sans doute été la clé de cette réussite : 18 groupes de travail, 60 réunions, un travail considérable étalé sur 18 mois, afin de trouver des solutions adaptées à un service optimal pour la population.

Le projet, adopté en Comité Technique Paritaire (6 novembre) et en Conseil Municipal (19 novembre), entre dans sa dernière ligne droite.

UN VÉRITABLE TRAVAIL DE PARTENARIAT

L'objectif était d'associer le maximum de personnes dans la conduite du dossier. Le service des ressources humaines a com-



Au service Europe, les 35 heures ont demandé une organisation rigoureuse.

mencé par établir un diagnostic de l'existant, à partir d'un questionnaire distribué à l'ensemble des agents. Un document dans lequel il était demandé de faire part de son emploi du temps, avec des précisions sur la variabilité de travail en fonction des saisons, et des contraintes particulières.

Des solutions mixtes seront adoptées dans chaque service, certains agents ont retenu la réduction hebdomadaire, d'autres la réduction de temps de travail (RTT) ou encore la réduction mensuelle, l'idée étant qu'une permanence maximum soit assu-

rée au sein de toutes les structures.

Ainsi le personnel des espaces verts prendra ses journées de RTT uniquement entre la période des mois d'octobre et février. Quant à la Police Municipale, que les Brignairots se rassurent, la ville a su concilier réduction du temps de travail et élargissement des services rendus à la population (voir page 5).

2002, UNE ANNÉE TEST

Dans une seconde étape, il a fallu procéder à l'élaboration de différents scénarios d'organisation ainsi qu'au repérage des secteurs où l'embauche sur le temps libéré sera indispensable. Les espaces verts, la voirie et la Direction générale des

services sont les trois secteurs concernés par des embauches futures.

Si cette nouvelle mesure va réduire le nombre d'heures des agents, la quantité de travail ne va pas diminuer. C'est pourquoi l'ensemble des acteurs concernés a planché sur une meilleure organisation des services. Cette « optimisation » passe par une mécanisation pour certains secteurs, une informatisation pour d'autres ou encore l'achat de matériel quand ce sera possible.

L'année 2002 sera une année test et permettra de voir si les solutions adoptées sont viables ou s'il est nécessaire de procéder à des ajustements. ■



Au cabinet du Maire et des élus, 35 heures ou pas, on s'organise pour être au travail 6 jours sur 7.

En direct des services

Le mode d'organisation des services varie en fonction du choix des agents. Après une concertation entre eux, tous n'ont pas souhaité les mêmes solutions. Tour d'horizon...

Police municipale



Les 5 policiers municipaux ont choisi de rester sur le même nombre d'heures effectives soit 39 heures par semaine mais avec 17 jours de RTT. Ils auront donc un jour de repos par mois pour cinq jours travaillés consécutifs. « Nous assurerons toujours le même fonctionnement et les surveillances seront assurées jusqu'à 23 heures.

Rien ne changera dans la présence sur le terrain.

La crèche



Du côté de la crèche, on a aussi opté pour la mixité des solutions (39 h et RTT ou 35 h). Le personnel administratif est composé de cinq personnes. La majorité du personnel est à temps partiel (seule la directrice de la crèche, Edith Lefebvre travaille à temps complet) sur une amplitude horaire

qui s'étale de 7 h à 19 h. Pour couvrir l'application des 35 heures, une éducatrice à mi-temps est passée à 80 %... Une réflexion est en cours pour les assistantes maternelles (27 dans le service), sachant que le législateur ne s'est toujours pas prononcé sur leur statut.

La résidence Les Arcades

A la résidence Les Arcades la mise en place des 35 heures a été plus complexe en raison de la pluralité des professions au sein de l'établissement. La plupart des agents ont choisi la réduction journalière de travail, mais certains ont opté pour la récupération en RTT.

Le personnel de la Résidence est composé de 9 personnes dont 4 travaillent 6 jours sur 7

(2 autres en remplacement pour les astreintes). L'application des 35 heures a été plus délicate à mettre en œuvre pour les 2 postes de soins car ils génèrent beaucoup d'heures supplémentaires. Si l'ensemble du personnel est ravi de la mise en place de cette mesure, il n'en demeure pas moins que des incertitudes demeurent quant à son fonctionnement. Cette année 2002 sera un test et laissera l'occasion par la suite, de procéder à des ajustements.



Les services Accueil, Affaires Générales, CCAS



Ce service de 7 personnes comprend l'accueil et l'état civil. En contact direct avec le public, les heures travaillées s'étalent sur une amplitude plus large. Les agents disposeront, à compter du 1^{er} janvier prochain, d'une demi-journée

de repos par semaine. Cette réduction du temps de travail ne nuira en aucun cas au public, la polyvalence des agents permettant d'assurer un bon fonctionnement du service.



Les personnes âgées à l'heure de l'€uro

A l'occasion de la semaine des personnes âgées, la municipalité a organisé différentes interventions afin de les familiariser avec la nouvelle monnaie. Tout a commencé par une conférence au Briscope, suivie d'une animation à la résidence Les Arcades. Cette semaine s'est achevée par un repas « à l'européenne » avec un tour d'horizon des mets des différents États membres.

Une conférence au Briscope

A moins de deux mois de l'entrée en vigueur de la monnaie unique, les campagnes d'information sur la nouvelle monnaie font le plein.

A l'occasion de la semaine des personnes âgées, la ville a organisé le 17 octobre dernier, un après midi européen au Briscope.

L'euro est un thème porteur et il est temps d'en apprendre les rouages. Les personnes âgées ne s'y sont pas trompées et se sont déplacées en nombre pour écou-

ter Roger Eyraud, l'Euro formateur du canton de Saint-Genis-Laval ainsi qu'un représentant de la Poste et de la Caisse d'Épargne. Après un résumé exhaustif de la mise en application de la nouvelle monnaie et une projection vidéo, les questions ont fusé, preuve de la pertinence de toutes ces interventions.

Afin de joindre l'utile à l'agréable, cet après midi s'est terminé par un goûter avec, au menu, viennoiseries et jus de fruits. ■

Un repas européen à la résidence Les Arcades

La résidence les Arcades était en fête le 19 octobre dernier. Les résidents ont aussi eu droit à une animation sur l'euro. Après une projection vidéo, un exposé de Roger Eyraud sur la mise en application de la nouvelle monnaie et les conseils de rigueur, tous se sont dirigés vers le restaurant où les attendait un repas européen concocté par les cuisinières de la résidence. Au menu, soupe hollandaise, osso

buco, chariot de fromages européens et strudel (gâteau allemand aux fruits secs).

Michel Thiers et son épouse sont venus partager le repas avec Cécile van den Broëck, adjointe aux affaires sociales, Martine Ribeyre, adjointe chargée de la communication, Philippe Blain, directeur général des services de la mairie, ainsi que Katrin Urban, chargée du dossier Euro. Une belle façon de fêter l'Europe. ■



Venez nombreux !

Europe quand tu nous tiens...

Roger Eyraud a choisi la grande aventure de l'Euro pour occuper sa retraite. Depuis le mois de juin, ce brignarot parcourt les villes du canton afin d'aider les personnes âgées à se familiariser avec la nouvelle monnaie.

Brignais, Vourles, Saint-Genis-Laval et même Mornant : l'agenda de Roger Eyraud est bien rempli ! Ce retraité informaticien est devenu « euro formateur » depuis le mois de juin. Il fait partie des 4000 bénévoles français qui ont en charge la formation, la sensibilisation des personnes âgées à la monnaie unique.

Européen convaincu, Roger Eyraud avait envie « de faire quelque chose pour l'Europe ». Alors, lorsqu'il apprend via sa caisse de re-

traite, que le Ministère des finances recherche des retraités pour mettre en place des formations, il n'hésite pas. Son dossier accepté, il débute un stage de quelques semaines afin de s'initier. Ce stage est placé sous l'égide du Ministère des Finances et de l'Institut National de La Retraite Active (INRA).

« UN ÉVÉNEMENT EXCEPTIONNEL »

Depuis juin, Roger Eyraud « prêche la parole européenne », un message clair, une bonne dose de pédagogie et le tour est joué.



« Je suis un Européen convaincu, je m'intéresse à la politique économique et financière. Nous allons vivre un événement exceptionnel qu'aucune généra-

tion n'a connu jusqu'alors. Une monnaie unique, c'est formidable ! Le 17 octobre dernier, Roger Eyraud est intervenu à l'occasion de la présentation de l'euro aux personnes âgées ainsi qu'à la résidence les Arcades.

Sa « mission » devrait s'achever en mars 2002 mais tout dépendra de la capacité d'adaptation des Français à leur nouvelle monnaie. Il pourrait alors être amené à poursuivre ses formations encore quelques semaines. ■

Jumelage: les projets foisonnent

Réunis à Schweighouse, filleule de Brignais depuis 1946, les délégations des comités de jumelage (Hirschberg, Niederau, Schweighouse et Brignais), se sont penchées sur les projets 2002.

Au cours de ces deux journées de réflexion placées sous la houlette des maires des différentes communes, les groupes de travail se sont penchés sur différents thèmes comme la vie scolaire, l'environnement, la culture et la vie associative.

Quelques projets importants ont pu être avalisés comme la création d'une commission regroupant de jeunes français et allemands. Des festivités sont bien sûr prévues l'an prochain, avec un week-end international de jazz pour jeunes au printemps à Brignais.

Afin de rapprocher leurs habitants de l'Union européenne, les

la politique énergétique de l'union européenne proposée par Roger Sanguinetti. Toutes les délégations ont pu constater la forte volonté de la commune de Schweighouse de s'impliquer dans les échanges existants, les occasions de rencontres avec nos amis alsaciens ne manqueront pas en 2002! Qualité des échanges, chaleur de l'accueil, le jumelage a de beaux jours devant lui. ■



quatre communes jumelées ont proposé la visite de Bruxelles et de Strasbourg en 2002 et clôtureront ce cycle l'an prochain par une visite au Luxembourg. Une façon de découvrir les différentes institutions européennes (la Cour de justice, la Cour des comptes ainsi que la Banque d'investissement). Ces journées de travail ont été ponctuées par une conférence sur



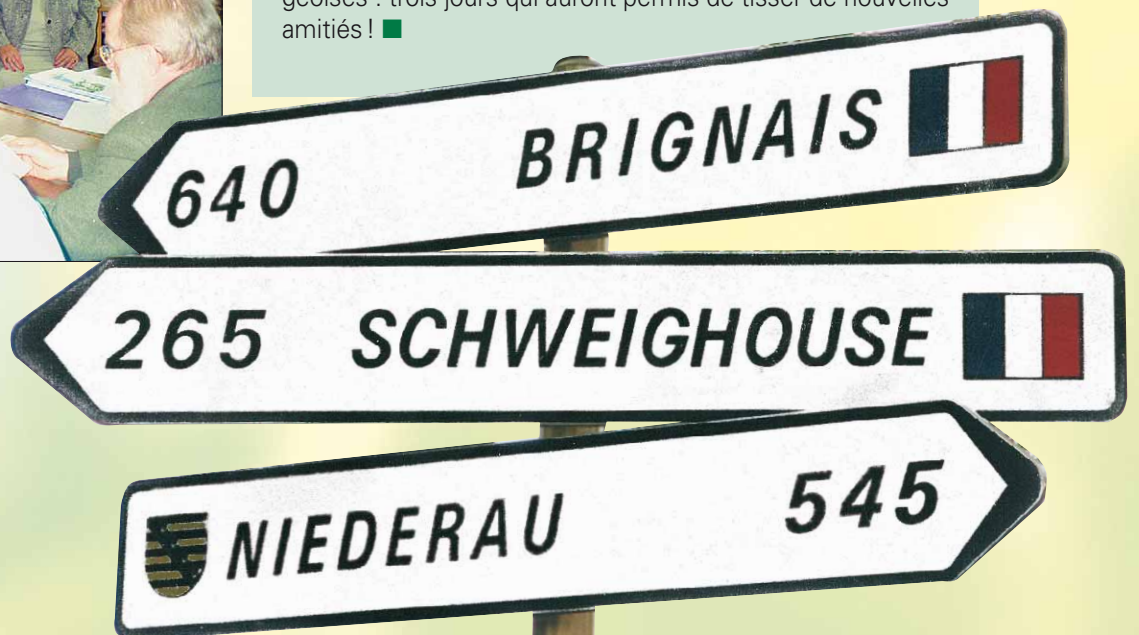
Michel Thiers est par ailleurs président délégué de l'Association Française des Conseils des Communes et Régions d'Europe (AFCCRE).



Brignais/Hirschberg: 15 ans déjà!

L'anniversaire du jumelage entre Brignais et Hirschberg a été fêté dignement: 250 brignairots se sont rendus dans notre ville jumelée afin de sceller une nouvelle fois, l'amitié franco-allemande. Un week-end durant lequel les deux villes ont fêté leurs parrainages respectifs (10^e anniversaire entre Hirschberg et Niederau et 55^e entre Brignais et Schweighouse).

Dès le matin, le ton était donné avec du jazz dans les rues. Durant la cérémonie officielle, les brignairots ont offert à leur jumelle trois panneaux directionnels (Brignais, Niederau et Schweighouse). Après la messe œcuménique dans la cour du château de Leutershausen, l'ensemble des délégations a participé au gala du jumelage au cours duquel Werner Oeldorf, maire d'Hirschberg a présenté les associations des quatre communes. De nombreux membres des délégations ont été accueillis dans des familles hirschbergeoises: trois jours qui auront permis de tisser de nouvelles amitiés! ■



West Park: un parc industriel dernier cri

Un nouveau parc d'activités industrielles verra le jour courant 2002 à l'entrée de la Ville.

Ce projet conduit par la société Challenge Investissement comprend la construction de 5300 m² de bâtiments sur un terrain resté longtemps en friche. Les premières installations sont prévues au printemps 2002.



L s'appelle West Park et sera, à la fin de l'année prochaine, le dernier né des sites industriels de la commune. Ce projet qui prévoit la construction de 5300 m² de bâtiments, dont 850 m² de bureaux, offrira à ses futurs occupants un cadre agréable dans une architecture moderne. « Nous souhaitons en faire un parc vivant et homogène. Nous avons attaché un soin particulier à l'image extérieure, à la végétalisation », précise Philippe Ohier, directeur de Challenge Investissement et promoteur de l'opération.

Situé le long de la voie d'accès de l'A 450, cet espace « new look »

a une possibilité d'accueil de 12 entreprises.

Le parc complètement clos, disposera de deux entrées (sud et ouest) avec un système de télésurveillance et de caméras numériques. Chaque société aura une enseigne lumineuse en façade et toutes s'allumeront et s'éteindront en même temps : une harmonie esthétique à laquelle Philippe Ohier est très attaché. D'autre part, on note l'installation d'une mini déchetterie avec tri sélectif et compactage de cartons, un élément devenu essentiel pour la vie d'une zone industrielle. Le corps de la construction comprend quatre bâtiments centraux, avec surfaces ré-

servées aux activités s'étendant de 635 m² jusqu'à 1457 m². Les bureaux seront, eux situés au premier étage.

Aujourd'hui, 22 % des locaux sont déjà retenus. On compte parmi ces réservations des sociétés de transport spécialisé, des entreprises de bâtiment pour le second œuvre etc...

Les constructions situées de part et d'autre des bâtiments centraux seront réservées uniquement à des bureaux (voir photo).

Créée en 1990, la société Challenge Investissement est une entreprise familiale brignairote qui réa-

lise 80 % de ses opérations sur la commune: le jardin d'Elise (42 logements) les Berges du Garon (19 appartements), la Villa Palluis et la co-propriété industrielle « le Manager »

Les travaux débutent à la fin de l'année et s'échelonnent en quatre phases jusqu'à fin 2002. L'ouverture du site est prévue au printemps prochain en même temps que l'arrivée des premières entreprises. ■

Les commerçants Brignairots à la page!

Monéo, le nouveau porte-monnaie électronique, pointe son nez chez certains commerçants de Brignais. Bien que préoccupés par l'arrivée de l'euro, ils n'ont pas pour autant dédaigné la mise en place de ce nouveau système de paiement dans leurs magasins.



Le traiteur Combet a été le premier commerçant à adopter le système Monéo

Trop de pièces qui encombrant, ou au contraire absence d'appoint, avec Monéo, vous êtes libéré des inconvénients de la petite monnaie.

Un journal, un café, une baguette, Monéo vous permet de tout régler par carte!

Ce mode de paiement précurseur est en fonctionnement dans un certain nombre de villes en France, en particulier à Lyon et dans son agglomération. Certains commerçants brignairots disposent déjà du terminal et l'ont adopté avec enthousiasme.

Pascal Combet, charcutier traiteur, fut le premier commerçant de la commune à utiliser le système. « Monéo nous aidera à passer le cap de l'euro. Il est évident qu'il y aura une pénurie de monnaie en janvier. Les banques ne pourront pas régler immédiatement les problèmes de liquidité. Le paiement des petites sommes par carte va donc nous faciliter grandement la vie dans cette période charnière » Actuellement Pascal Combet compte cinq paiements avec Monéo par jour un bon début!

Chez Délices et Caprices, c'est le même discours: Monéo est perçu comme un outil pratique pour le passage à l'euro et les paiements par carte augmentent de jour en jour.

Monéo est un service associé à la carte bancaire et vous pouvez

à tout moment recharger votre carte grâce à des terminaux placés dans les différentes agences bancaires ou auprès des commerçants lors d'un achat avec Monéo. Elle vous permet d'effectuer des achats jusqu'à 200 F.

Les commerçants utilisant Monéo sont facilement repérables grâce à ces autocollants placés sur la vitrine et à la caisse (voir photo). ■



Chez Délice et Caprice on s'est mis à Monéo dès le mois de juin dernier.

La villa Giraudière : pas de répit pour les travaux

Avec 700 m² de superficie et un parc de 5 hectares, la villa Giraudière est l'endroit « rêvé » pour rassembler la vie associative. Ce sera chose faite courant 2002, pour l'heure le chantier est en cours.



Un escalier d'accès a été apposé sur la façade Nord.

Les associations auront bientôt un nouveau cadre de vie. Propriété de la ville depuis 1996, la villa de la Giraudière accueillera courant de l'année 2002 le siège d'un certain nombre d'entre elles. Cet espace qui leur sera entièrement réservé, leur permettra de se réunir et de conduire leurs activités dans un lieu entièrement rénové. Ce nouveau site accueillera aussi le service vie associative, culturelle et sportif de la commune. A quelques mois des premières installations, le chantier bat son plein.

Le premier enjeu de cette rénovation était d'adapter une maison d'habitation en structu-



L'escalier central a été conservé

re accueillant du public : une transformation respectueuse de l'architecture existante avec un aspect résolument moderne. Cet espace qui s'inscrira

Une des salles du rez-de-chaussée qui sera réservée au service Vie associative, culturelle et sportive pour la gestion des réservations des salles communales.



re dans un univers contemporain assurera un lien, une continuité avec le Forum afin de créer une synergie pour en faire un lieu de rencontres et d'échanges.

Cette réhabilitation prévoit sur les trois niveaux du bâtiment, des salles de réunion, de réception et même un espace informatique afin de répondre à une demande grandissante de la part du monde associatif brignairot. Une grande superficie sera réservée au stockage et à l'archivage (la quasi-totalité du sous-sol soit 130 m²).

Quant à l'extérieur du bâtiment, la façade, encore masquée par les échafaudages, sera enduite de la même couleur qu'à l'origine. L'escalier extérieur a été apposé sur la façade Nord car elle est la plus excentrée et permet un positionnement plus respectueux de l'architecture.

Quant au parc de la villa, il sera ouvert aux promeneurs en journée.

Les travaux, évalués à 4,80 MF, soit 747 000 € devraient s'achever au 2^e trimestre 2002. Quant aux visiteurs, ils seront invités à utiliser le parc de stationnement situé sur la place du Marché. ■



La façade sera enduite d'une teinte similaire à celle d'origine.

Fête des lumières : à vos lampions !

Echassiers, comédiens, clowns ou encore cracheurs de feu, le programme des festivités du 8 décembre s'annonce palpitant. Une soirée magique où la ville revêtue de ses habits de lumière, proposera aux habitants des animations pour petits et grands. Alors, le 8 décembre, tous dans la rue !

Acrobatas, musique, fanfare, en bref un beau remue-ménage s'annonce dans les rues de la ville le 8 décembre prochain. Pensez ! La fête des lumières marque le coup d'envoi des festivités de fin d'année ! Alors, pas question de rester chez soi, le service culturel de la ville, l'Entente commerciale et de nombreuses associations ont concocté un programme alliant tradition et nouveauté. Ainsi, vous retrouverez le petit train

du Parc de la Tête d'Or, une véritable « vedette » plébiscitée chaque année. Il sillonne les rues de la ville avec à son bord des enfants ravis de découvrir ce moyen de locomotion inhabituel. Il débutera « sa tournée » dès 16 heures afin de permettre à ses passagers de profiter de Brignais de jour comme de nuit.

Que serait le 8 décembre sans Guignol ! La marionnette Lyonnaise sera brignairote pour un soir et promet 5 représentations, des spectacles qui se dérouleront sur la place Diot, histoire de faire la fête un peu partout dans la ville et de ne pas concentrer toutes les animations dans le centre.

AVEC CLAIR OBSCUR ÇA DÉCAPE...

Oyez, oyez ! du haut de leurs échasses, les Rigolards de la compagnie Clair Obscur remonteront le temps. Un plongeon au cœur du Moyen âge, en compagnie de jongleurs, de bouffons et d'acrobates. Deux heures de promenade à la rencontre du public, « Les Rigolards » ont plus d'un tour dans leur sac et la soirée promet quelques surprises !

Au détour d'une rue, vous croiserez à coup sûr deux grosses peluches qui enchanteront la soirée de vos enfants. La compagnie Clair obscur proposera un second spectacle déambulatoire : attention ! Deux chauves souris géantes débarqueront dans le centre. L'une noire, l'autre blanche comme la lune pleine, elles uniront leurs corps et leurs couleurs au cours de danses et de jeux gestuels. Un monde de mystères et de fantaisies à contempler sans modération !

SÉANCE PHOTO POUR LE PÈRE NOËL

Le père Noël attendra les enfants assis confortablement dans son studio photo. Nul doute que ceux-ci seront fort nombreux à lui apporter leur liste de cadeaux. Parents, n'oubliez pas votre appareil afin d'immortaliser ce mo-

ment magique. Cette soirée sera ponctuée de musique, avec le groupe brignairot Jefa#, nul doute que vous les croiserez au détour d'une rue ainsi que les animations des associations de la commune. Le 8 décembre, c'est la fête des lumières, alors n'oubliez pas d'allumer vos lampions avant de venir découvrir toutes les attractions proposées. ■



La compagnie Clair Obscur bientôt à Brignais



Téléthon: accélérons!

C'est la devise choisie cette année par l'Association Française de Myopathie pour cette nouvelle édition du Téléthon. Seize associations de la commune sont mobilisées et le programme concocté pour ces deux journées ne sera pas de tout repos pour les participants.

Le calendrier de la bonne humeur!



Les commerçants ont de l'humour, et en plus c'est pour la bonne cause! L'idée germe depuis longtemps déjà, créer un calendrier à leur effigie pour le vendre au profit du Téléthon. Non, vous ne les découvrirez pas dans le plus simple appareil, mais déguisés! Et tout le monde a joué le jeu! « Ce fut une bonne occasion de rigoler » souligne Bettina Balleydier présidente de l'Entente Commerciale.

Des thèmes choisis en fonction de l'actualité du mois (saint Valentin en février, Halloween en octobre, l'Euro en Janvier etc... Les commerçants comme vous ne les avez jamais vus. Ce calendrier sera en vente dès le 1^{er} novembre au prix de 40 F chez les commerçants. L'intégralité des bénéfices sera reversée au Téléthon.



Les associations participantes:

Amicale Laïque Boules,
Amicale des donneurs de sang,
Association familiale,
ASB basket,
ASB foot,
ASB Pétanque,
Association Portugaise,
Centre social,
Entente Commerciale,
Espérance et Vaillantes,
Football Club de Brignais,
Gymnastique Volontaire,
Lycée Gustave Eiffel,
Raid,
Scouts,
Troupe Arcane,
Vélo Club.

Les secours seront assurés par l'association Croix Blanche.

Programme

« Brignais sur tous les fronts pour le téléthon » des associations enthousiastes, une ville en fête pour aider la recherche médicale, l'édition 2001 restera sans doute dans les mémoires.

Chacune des associations apporte sa pierre à l'édifice, les manifestations seront réparties sur cinq sites:

Gymnase P. Minssieux

Démonstration de basket, boxe, circuit vélo, élection de miss Téléthon, 24 heures du patchwork (depuis six ans l'association familiale invite tous les clubs du département à participer à ce marathon de la couture).

Fabrication de gaufres par les donneurs de sang, circuit à vélo et tir à l'arc.

Centre Ville

Vente de calendriers humoristiques par l'Entente Commerciale, de bougies et de flambeaux au profit du Téléthon.

Boulevard des sports

Concours de pétanque

Rue P. Bovier Lapierre

Tir et boule Lyonnaise

Centre social

Le centre social participe pour la première fois au Téléthon propose un programme pour petits et grands: tour de poneys place du marché, parcours en Rollers adultes et enfants, jeux de cartes (tarots belote) au centre social, jeux d'échecs, informatique, maquillage pour enfants, buvette, parcours de marche avec flambeaux, démonstration de boxe.

Vous trouverez le programme détaillé ainsi que les horaires sur les affiches des associations participantes.

Le mot du président Pierre Neyroud



Effective depuis 2000, la prise en compte par la CCVG de voiries devenues communautaires se traduit concrètement par des travaux sur le territoire des cinq communes. Pour rester près des besoins locaux, les ordres

de priorité sont donnés par chaque commune en fonction bien sûr du budget communautaire. Pragmatiques et concrets les élus ont voulu allier le choix et la souplesse communale à un volume de travaux conséquents, gage d'appels d'offres plus concurrentiels. Gilbert Morel, directeur technique est chargé de la mise en place de cette compétence de la CCVG.

Montagny

Une réfection complète de l'allée des platanes est prévue avec un aménagement des trottoirs et la création de places de stationnement.

Voiries intercommunales : rappel

Le réseau de compétence communautaire est constitué des voiries suivantes :

- Les voies desservant les zones d'activités
- Les voies départementales et nationales (participation) en traversée d'agglomération
- Les voiries communales reliant les communes de la Communauté de Communes et les communes avoisinantes
- Les voiries communales d'intérêt communautaire

Le point sur la voirie

Les travaux de voiries intercommunales prévus sur le budget 2001 s'échelonnent jusqu'au 31 mai 2002 dans les 5 communes concernées.

Tour d'horizon.

Brignais

A Brignais, ces travaux concernent le chemin de Chaponost le vieux, avec la création d'un îlot central qui matérialisera les deux voies de circulation. Deux plateaux (parties de chaussée surélevée) seront mis en place sur cette voie afin de ralentir la vitesse des véhicules.

Le réaménagement du carrefour entre le chemin du Bonnet et le boulevard des Ecureuils est aussi au programme, avec la création d'îlots et d'espaces verts pour une mise en sécurité des piétons et canaliser la vitesse des automobilistes. A noter que ces travaux ont fait l'objet d'une large concertation entre les services techniques de la ville et les riverains.



Boulevard des Ecureuils et Chemin du Bonnet avant réfection

Chaponost

Rue Jean Perret, création de trottoirs, de places de stationnement et d'un mini giratoire (voirie qui débute chemin de la Bonnette jusqu'au chemin du Mondor). La troisième tranche de travaux dans cette rue (hors agglomération) concerne le traitement de sol de la chaussée.

Des travaux sont aussi prévus Route de la Gare avec la création d'un trottoir sur 115 m et d'un îlot central en gravillonnage, rue Etienne Gros.

Vourles

Sur le Chemin des Vallières, les travaux comprendront la création de trottoirs et de plateaux au droit de Maison Forte.

Millery

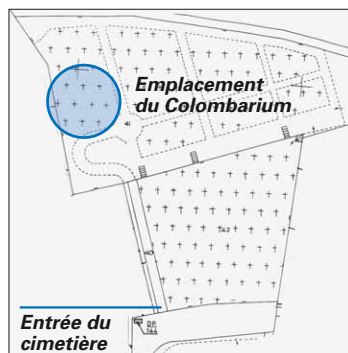
Aménagement du carrefour à cinq voies avec un massif giratoire aux confins des rues du 19 mars 1962, de Rave, Guicholet, du sentier.

Un columbarium dans le nouveau cimetière

Devant la demande croissante des familles favorables à la crémation, (17% des décès en France), la ville a décidé de construire un columbarium et un jardin du souvenir. Cette construction s'étendra sur 170 m² dans le nouveau cimetière. Il permettra de déposer les urnes contenant les cendres dans une case ou une cavurne enterrée. Il sera aussi possible de disperser les cendres dans le jardin du souvenir. Les travaux du columbarium devraient s'achever dans le courant du premier semestre 2002. Un plan du projet est affiché aux portes du cimetière.

Sur le département du Rhône, trois crématoriums sont en place, un au

cimetière de la Guillotière, un à Bron Parilly et un autre à Villefranche-sur-Saône.



Entrée du cimetière



Schéma de cohérence territoriale : Brignais dit « oui » à l'Ouest

Après l'adhésion à la Communauté de Communes de la Vallée du Garon en 1996, Brignais persiste et signe pour l'Ouest : le Conseil municipal devrait voter le 27 novembre son retrait du schéma directeur de l'agglomération lyonnaise pour rejoindre le schéma de cohérence territoriale de l'Ouest lyonnais, à l'instar des communes de la CCVG. Explications.

Dans le cadre de la Loi Solidarité et Renouvellement Urbains, les 17 communes situées hors « Grand Lyon » mais néanmoins rattachées au Schéma Directeur de l'Agglomération Urbaine Lyonnaise (SDAU) doivent se prononcer avant le 31 décembre prochain si elles souhaitent s'y maintenir ou, dans le cas de Brignais, Chaponost et Vourles, en sortir pour adhérer au SCOT de l'Ouest Lyonnais.

« Si cette décision ne change rien fondamentalement dans le quotidien des Brignairots, il est clair qu'elle relève d'une logique territoriale. » souligne Michel Thiers.

En effet, le territoire de la Communauté de Communes de la Vallée du Garon était jusqu'à ce jour, écartelé sur plusieurs SDAU, chacun fixant ses propres objectifs en matière d'aménagement du territoire...

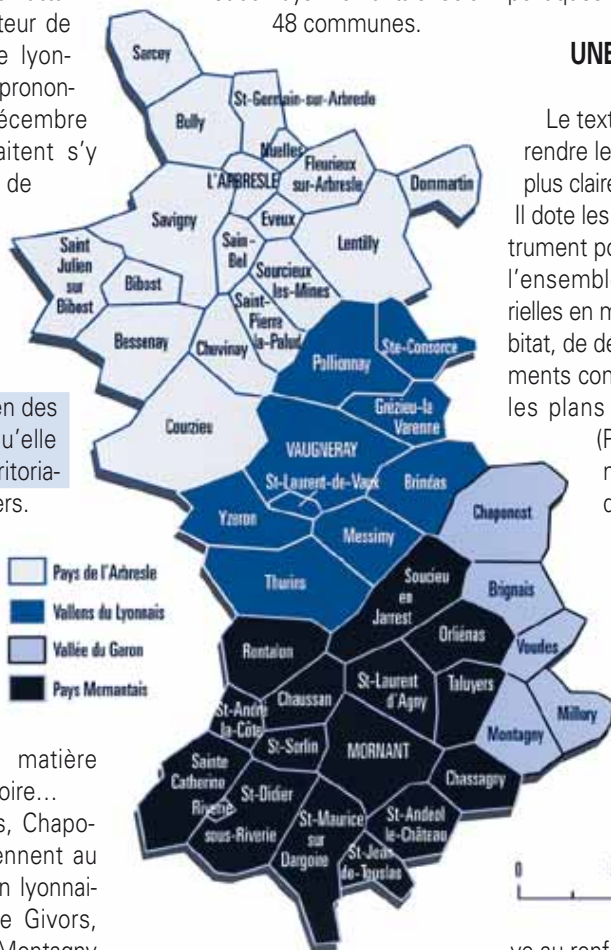
Aujourd'hui, Brignais, Chaponost et Vourles appartiennent au SDAU de l'agglomération lyonnaise. Millery au SDAU de Givors, Vienne et Roussillon. Et Montagny au SDAU de l'Ouest Lyonnais

La Loi oblige ces collectivités, déjà unies dans la CCVG, d'avoir la même orientation en matière d'organisation des espaces.

QUEL CHOIX POUR BRIGNAIS ?

Ainsi, Brignais s'apprête à quitter le schéma directeur de l'agglomération lyonnaise auquel elle appartenait depuis une trentaine d'années et à rejoindre donc le SCOT de l'Ouest lyonnais.

A terme, ce dernier va réunir les communautés de communes du Pays de l'Arbresle, des Vallons du Lyonnais, de la Vallée du Garon et du Pays Mornantais. Soit 48 communes.



Le territoire du SCOT de l'Ouest lyonnais : 107 000 habitants, 460 km².

Par ce choix, Brignais affirme son identité dans l'ouest lyonnais. Elle a toujours privilégié son cadre de vie. Le périmètre qu'elle intégrera aura pour finalité de faire émerger un territoire de vie équilibré qui s'appuiera sur la qualité paysagère et environnementale. Ce secteur favorisera la proximité avec les membres de la CCVG.

La Loi "Solidarité et Renouvellement Urbains" du 13 décembre 2000, bouleverse profondément les conceptions d'aménagement et les politiques urbaines.

UNE LOI INNOVANTE

Le texte vise essentiellement à rendre les politiques d'urbanisme plus claires et plus démocratiques. Il dote les agglomérations d'un instrument pour mettre en cohérence l'ensemble des politiques sectorielles en matière d'urbanisme, d'habitat, de déplacements et d'équipements commerciaux ; il transforme les plans d'occupation des sols (POS) pour qu'ils deviennent de véritables plans d'urbanisme".

Cette loi prend la suite de deux textes fondamentaux en matière d'aménagement et de développement : la loi dite « Voynet » de juin 1999 sur le développement du territoire et surtout la loi dite « Chevènement » de juillet 1999 relative au renforcement et à la simplification de la coopération. ■

Mise en révision du PLU : concertation ouverte

Approuvé en 1999 le Plan Local d'Urbanisme (anciennement POS) a été de nouveau mis en révision suite à la délibération du Conseil municipal du 10 mai 2000.

Pour Thierry Louis Conseiller Municipal en charge des questions d'urbanisme, « c'est la loi SRU du 13 décembre 2000 et par ricochet trois dossiers en cours qui motivent cette révision deux ans seulement après son adoption » :

- La zone intercommunale d'activités économiques de Sacuny : il faut savoir que la loi SRU supprime les plans d'aménagement de zones en demandant aux communes de les intégrer directement dans les PLU par le biais d'une révision.

- Les gens du voyage : avec la création d'une aire d'accueil aux Vallières.

- La suppression du principe de minima des terrains constructibles

Le dossier de concertation est disponible à l'Hôtel de ville au service urbanisme où il peut être consulté aux heures d'ouverture au public.

« Nous sommes l'une des charnières entre le Grand Lyon et le Rural, mais nous ne voulons négliger ni l'un, ni l'autre »

précisait Thierry Louis, conseiller délégué à l'urbanisme lors d'une des nombreuses réunions sur le sujet.

Qu'est-ce qu'un SCOT ?

Le Schéma de Cohérence Territoriale remplace les schémas directeurs. C'est un document de planification et de prospective sur 10 ans qui retranscrit les objectifs d'aménagement du territoire des collectivités. Il permet aux communes, communautés de communes ou communautés urbaines, d'afficher, à un niveau global leur politique menée en matière d'urbanisme, d'habitat, de développement économique, de déplacements et de préservation de l'environnement.

Les PLU (Plans Locaux d'Urbanisme), qui remplacent les POS (Plans d'Occupation des Sols) qui définissent des politiques urbaines et le droit des sols, à un niveau local, doivent être compatibles avec les orientations générales des SCOT.

Groupe scolaire Claudius Fournion: le projet se concrétise



Les membres du jury

Michel Thiers, Maire
Paul Minssieux, Adjoint à l'éducation
Dominique Viret, Adjoint aux travaux
Thierry Louis, Conseiller délégué à l'urbanisme
Sylvie Guinet, Conseillère déléguée à l'éducation
Christiane Constant, conseillère municipale
Un représentant de l'Ordre des architectes
Un représentant du Syndicat des architectes
Un membre du Conseil de l'urbanisme
de l'architecture et de l'environnement

La reconstruction du Groupe Scolaire Claudius Fournion est en marche. Fruit d'une concertation entre tous les acteurs concernés pour élaborer un cahier des charges adapté, c'est finalement le projet du cabinet Chabane qui a été retenu.

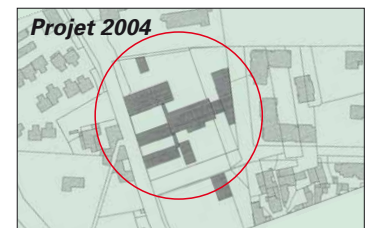
Retour sur un an de réflexion.

Un groupe scolaire tout neuf en lieu et place du précédent, c'était le but de l'ensemble des acteurs impliqués dans la reconstruction du groupe scolaire Claudius Fournion. Le plus gros projet du mandat (22 MF) a demandé près d'un an de travail avec l'ensemble des personnes concernées (élus, parents, enseignants, personnels, etc). Chacun a su apporter sa pierre à l'édifice afin de présenter un cahier des charges adapté aux besoins de tous (cohérence du fonctionnement, insertion dans le site, faisabilité du phasage, faisabilité technique, faisabilité économique)

Après cette phase de réflexion, la commune a procédé au lance-

ment du concours d'architectes, sélectionnant trois cabinets sur références: des architectes ayant une expérience sur un projet de taille et de coût similaire. Les trois architectes ont présenté leurs esquisses fin septembre 2001, les utilisateurs ont été à nouveau consultés et leurs avis ont été présentés aux membres du jury. Au vu de l'ensemble des critères évoqués par les différents acteurs du programme, le jury a choisi le projet du cabinet Chabane approuvé par le conseil municipal le 19 novembre dernier. Le projet final, maquette à l'appui, sera finalisé dans quelques mois. L'école sera reconstruite sur site sur une surface de 3000 m² la commune gardant la même assiette extérieure qu'aujourd'hui.

Les travaux devraient débuter l'été prochain pour une livraison de la première tranche à la rentrée 2003 et une autre définitive à la rentrée 2004. ■



Rythmes scolaires

La ville planche sur la semaine de 4 jours



A la demande de l'Académie de Lyon, l'ensemble des communes du département engage une réflexion sur les rythmes scolaires. Marche arrière ou bilan d'une expérience novatrice, la semaine de 4 jours est sur la sellette. A Brignais, les écoles ont diffusé un questionnaire aux parents afin de lancer le débat. La ville de Brignais ira plus loin en organisant, le 6 décembre, une conférence sur les rythmes scolaires.

Dix ans après la mise en place de la semaine des 4 jours l'Académie de Lyon dresse un bilan. Ce système novateur est-il vraiment adapté au rythme de l'enfant? Quelles améliorations peut-on apporter et quels bénéfices en a-t-on tiré?

Cette réflexion est lancée sur toutes les communes du département dans la perspective de la rentrée 2002.

Rappelons que cette démarche est uniquement consultative, la ville n'ayant aucun pouvoir décisionnaire en la matière.

UNE CONCERTATION ENTRE TOUS LES ACTEURS CONCERNÉS

La ville a souhaité approfondir cette réflexion en organisant une tribune ouverte à tous ceux qui souhaitent s'exprimer sur le sujet (le 6 décembre prochain au Briscope, à 20 heures). Les personnes participantes devront s'inscrire au préalable afin de donner leur point de vue de parents, d'enseignants ou encore de bénévoles associatifs. A l'issue de cette manifestation, les remarques émises sur un livre blanc seront transmises à l'Académie.

A Brignais, la concertation sur la semaine de quatre jours s'est engagée en mai dernier. Un questionnaire a été distribué aux parents afin qu'ils puissent faire part

de l'organisation de leur semaine. Cette question fait l'objet de débats en conseils d'écoles. D'une façon générale, les enseignants estiment que la journée de l'enfant est trop longue (garderie plus étude le soir ou activité sportive), le mercredi n'étant pas un jour de repos pour une majorité d'entre eux, car ils cumulent les activités extra-scolaires.

Les enseignants de la commune souhaitent retrouver le rythme de 7 semaines de classe et 2 semaines de vacances. A Claudius Fournion, un sondage a été opéré auprès des parents, il en ressort que 80% d'entre eux souhaitent rester à la semaine de quatre jours.

Ce système a-t-il fait son temps? Réponse à la rentrée 2002. ■

Cuisine centrale : bon appétit !

La cuisine centrale flambant neuve a fait mijoter ses premiers petits plats pour les cuisines satellites dès le 5 novembre dernier. Après plusieurs mois passés en transition dans deux préfabriqués, le personnel a pu réintégrer des locaux complètement rénovés avec du matériel remplacé à 90%.



Des plans de travail adaptés qui permettent une meilleure préparation



Les légumes qui ne sont pas transformés le jour même sont immédiatement rangés dans les frigos.

Les nouvelles normes européennes l'imposent, les restaurants scolaires et pour personnes âgées doivent tous être conformes au principe de « la marche en avant ». Une règle qui veut que les produits livrés suivent un parcours précis sans retour en arrière ni croisement des flux. La cuisine centrale a donc été restructurée en suivant rigoureusement ce principe sous contrôle et approbation des services vétérinaires. Douze personnes sont réparties entre la fabrication et la distribution des repas. Une organisation du travail dans la plus grande rigueur.

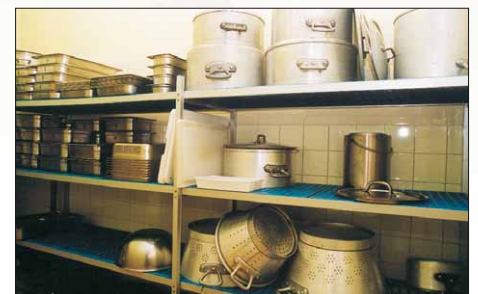
Les produits arrivent et sont répartis selon le type de transformation qu'ils doivent subir : ils sont ensuite stockés en magasin ou en chambre froide, les légumes sont eux lavés et épluchés dans la légumerie...

Les plats sont préparés dans le hall de cuisson et sont consommés sur place dans le restaurant scolaire jouxtant les installations, ou expédiés dans les cuisines satellites. La cuisine centrale prépare l'ensemble des repas de tous les groupes scolaires publics de la commune, et ceux de la résidence des Arcades ainsi que les portages à domicile, soit entre 550 et 600 repas par jour.



La cuisson des légumes avec des installations toutes neuves

Ces repas sont expédiés via un local d'allotissement dans lequel sont stockés les conteneurs en partance. Chaque jour en fin de matinée ceux-ci sont acheminés dans le camion réfrigéré qui conduit la marchandise dans les différents lieux de livraison. Le coût des travaux s'élève à 2,5 MF, un aménagement qui pourra permettre jusqu'à la confection de 800 repas. ■



La réserve... à casseroles, égouttoirs plats, en tous genres ! La camionnette fait la navette chaque jour pour livrer tous les plats aux cantines satellites



Les légumes ont leur propre frigo.



Des gâteaux aux bouteilles d'huile, en passant par les boîtes de conserve, un panel de produits dans la réserve...



Une fois les plats préparés et cuits, certains d'entre eux transitent dans les cuisines satellites. Chargés dans de gros containers ils sont ensuite chargés dans la camionnette qui fait la navette chaque jour.



Cinq frigos dans lesquels sont rangés méthodiquement les produits alimentaires



C'est prêt il n'y a plus qu'à déguster !

L'habitant au centre des préoccupations : GUSP

La commune met actuellement en place un dispositif de Gestion Urbaine et Sociale de Proximité (GUSP) dans le cadre du contrat de ville de l'Agglomération lyonnaise. Ce dispositif est principalement fondé sur l'amélioration de la gestion des services et des équipements des quartiers. Un travail de longue haleine qui se concrétisera par la signature d'une convention entre tous les partenaires concernés, en fin d'année.



Une étude qui concerne aussi le quartier de la Compassion

Mieux connaître les besoins des habitants, stimuler la dynamique d'un quartier, son évolution, c'est la démarche conduite par la ville et ses partenaires depuis plus d'un an à travers le projet de gestion urbaine et sociale de proximité.

Initiée en décembre 2000 et concernant « les Pérouses », « la Compassion » et « les Erables », cette démarche consiste à définir un projet de gestion de ces quartiers, afin d'améliorer les conditions de vie quotidienne des habitants. La commune a mené cette étude en trois étapes : une première phase dite de diagnostic, impliquant tous les acteurs présents sur le terrain et principalement les habitants ; une phase de propositions, la dernière étape conduisant à la signature d'une convention de gestion urbaine et sociale de proximité.

UN DIAGNOSTIC PRÉALABLE

Le diagnostic préalable mené par le cabinet Apertise, sur une période de trois mois (de fin mars à fin juin 2001), s'est traduit par une enquête qualitative auprès d'un échantillon de 100 locataires choisis au

hasard, afin de recueillir leurs appréciations sur le fonctionnement de leur quartier. Interrogés également : les bailleurs et leurs personnels, les différents partenaires sociaux (Centre social, éducateurs de rue, assistantes sociales MDR, chef de projet politique de la ville et éducateurs de rue), ce travail a été complété par un diagnostic « en marchant » avec la population des trois quartiers.

Au regard des résultats, il s'avère que les actions prévues devront s'orienter autour du cadre de vie, de l'amélioration du lien social (rapprochement avec les institutions) et de la tranquillité des habitants.

En effet, le diagnostic établi montre une aggravation des incivilités et des troubles de voisinage. Ce projet de convention est articulé autour de trois axes principaux : l'aménagement ou le réaménagement des espaces extérieurs et des équipements, le déve-

loppement d'actions d'accompagnement social et la tranquillité des habitants. Des groupes de travail composés de professionnels, d'institutions diverses, de bailleurs et d'habitants ont réfléchi et fait des propositions concernant ces trois thèmes.

DEPUIS 1991 DÉJÀ...

Il faut rappeler que la ville s'est investie sur ces secteurs depuis 1991, en lien avec l'Etat, le Conseil

Général, l'OPAC du Rhône, la SA Gabriel Rosset et le Fonds d'action sociale.

Les premières actions ont été menées dans le cadre d'une convention de quartier (1991/1994) avec la réhabilitation de la résidence « Les Pérouses ».

Par la suite, un second dispositif a permis de mettre l'accent sur le développement et la gestion de « l'après réhabilitation ». Actuellement, toutes ces actions sont poursuivies et développées dans le cadre de la convention locale d'application du Contrat ville de l'agglomération lyonnaise 2000/2006. Cette convention a été signée à Brignais, le 22 décembre 2000.

La signature de convention GUSP avec l'Etat, les bailleurs et la ville aura lieu en décembre prochain. Des actions concrètes seront mises en place dès 2002 et se poursuivront les années suivantes. ■



Améliorer le quotidien des habitants de la résidence Les Pérouses est un des objectifs de la signature de cette convention.

Ils courent, ils courent, les gardiens

Les journées de David, Patrick, Eddy et Christophe ne sont pas de tout repos. Que l'on ne s'y trompe pas, être gardien municipal ne se réduit pas à un simple rôle de vigie. Sans eux, le fonctionnement des structures communales ne serait pas ce qu'il est : traçage des terrains de football, installation des gradins au Briscope pour les spectacles ou nettoyage des sols au Bri'sports... La liste des compétences de ces agents est longue et la polyvalence est bien sûr le maître mot de leurs fonctions. Coup de chapeau...

Le gymnase Pierre Minssieux, le Bri'sports, le Briscope, la piscine, les installations communales demandent une attention quotidienne. Occupées toute la journée par les associations ou les établissements scolaires, ces salles demandent une vigilance de tous les instants. Ouverture, fermeture, préparation et nettoyage, les gardiens municipaux sont les garants de leur bon fonctionnement.

Pas de répit l'été!

Si la fréquentation des salles est un peu moins importante l'été, Eddy, Christophe et David en profitent pour procéder à des travaux d'entretien et de peinture sur les deux sites afin que tout soit flambant neuf pour la rentrée de septembre. Durant ces deux mois, les gardiens ajoutent une corde à leur arc : l'entretien de la

piscine. Chaque matin de 6h à 10h ils nettoient les plages, assurent la maintenance technique des installations, procèdent aux tests d'eau ; tout doit être prêt avant l'arrivée du public. Durant la journée l'un d'entre eux assure une astreinte afin de palier à un problème technique éventuel.

Le régent du matériel du Briscope c'est lui! Et ses journées sont bien remplies. Patrick Lartigues veille au bon fonctionnement de la salle.



Dans la salle pluraliste Patrick monte puis démonte les gradins. Un travail qui lui demande près de deux heures à chaque fois.



Dernières vérifications techniques avant le lever de rideau, Patrick s'assure du bon fonctionnement des micros et de la sono.



Après chaque manifestation au Briscope, Patrick revient fermer la salle et vérifier que toutes les installations sont en bon état.



Patrick assure quelquefois la surveillance de la bibliothèque.

Entraînement des associations sportives, réunions ou festivités en tous genres, le Bri'sports et le gymnase Paul Minssieux affichent complet tous les jours jusqu'à 22h30. Tandis que le nettoyage des sols s'est effectué le matin, l'après midi est consacré à la surveillance et à l'entretien des bâtiments (réparations diverses à l'intérieur comme à l'extérieur de chaque structure). De plus chaque week-end un gardien assure une permanence, un emploi du temps qui varie en fonction des manifestations organisées.

Christophe Mourier, Eddy Chappat et David Grao naviguent entre le Bri'sports, le gymnase Pierre Minssieux et la piscine durant l'été.



Aspiration des poussières près des stands de tir au lendemain de la séance d'entraînement.

Les trois gardiens sont sur tous les fronts pour assurer le meilleur accueil au public.



Nettoyage des sols du Bri'sport 3 fois par semaine.



Le dojo est désinfecté et nettoyé chaque jour.

Un rituel le vendredi matin, le traçage des quatre terrains de football avant les matches du lendemain.



Chroniques des mois de...

Rentrée scolaire:
les élus visitent
les écoles

Le 31 août dernier, Michel Thiers Maire, Paul Minssieux adjoint délégué à l'éducation et à la vie économique ont eux aussi fait leur rentrée des classes. Comme tous les ans, les élus se sont déplacés dans l'ensemble des groupes scolaires de

la commune afin de rencontrer les enfants, les enseignants, ATSEM (assistante Territoriale Spécialisée des Ecoles Maternelles).

Ce tour d'horizon est l'occasion pour les élus de faire connaissance avec les nouveaux enseignants. Ils sont huit sur la totalité des groupes scolaires publics dont un nouveau directeur à l'école maternelle J. Cartier. ■



Michel Thiers, Paul Minssieux, deux professeurs inhabituels pour les élèves

National de Pétanque: trois jours fous, fous, fous!

Septembre



Les quatre équipes demi finalistes en triplette: Ile de France, Isère, Loire et Rhône.

Tous les amateurs de pétanque se sont rassemblés aux abords du complexe sportif P. Minssieux les 14,15,16 septembre, une manifestation placée sous le signe de la bonne humeur.

240 équipes venues de toute la France, 150 jeux, une organisation

de maître, le 11^e National de Pétanque est devenu un rendez-vous incontournable dans la vie de la commune. Ce week-end sportif a débuté le vendredi soir par le « Gentlemen », un concours réservé aux élus et aux joueurs les plus émérites. ■



La doublette d'Ile de France championne de France 2001



La doublette Iséroise Dubreuil Aroyo mesure un point litigieux

Rencontres de l'emploi
de Saint-Genis-Laval:
Brignais partie
prenante!

Gilles Richard responsable du Forum informe les visiteurs sur les services offerts par la structure Brignairote

L'équipe « Forum » s'est rendu aux rencontres de l'emploi les 18,19,20 octobre derniers dans la galerie marchande du centre commercial de Saint-Genis-Laval. Une manifestation à laquelle participaient de nombreux autres partenaires comme l'Association pour l'emploi des Cadres, l'Agence Nationale pour l'Emploi etc... Cette opération na-

tionale, menée pour la troisième année consécutive permettait aux visiteurs de se renseigner sur les formations, les métiers et de déposer leurs CV notamment auprès de l'ANPE. Ces trois jours ont permis à l'équipe du Forum de renseigner les demandeurs d'emploi sur les prestations offertes par cette structure communale et de montrer tout le dynamisme dont fait preuve la commune dans l'accompagnement de la recherche d'emploi. ■

Bienvenue à Brignais !

Samedi 17 novembre dernier : café, chocolat, viennoiseries, c'est devant un petit déjeuner que les nouveaux brignairots ont fait connaissance avec leur ville, diaporama à l'appui. Tous sont repartis avec une pochette dans laquelle était glissés l'ensemble des documents sur les structures et les services communaux. Un accueil chaleureux et convivial qui a permis à tous ces arrivants de faire connaissance avec Michel Thiers et les membres du conseil municipal. ■



Jeu de questions réponses avec Michel Thiers



André Favre, adjoint au personnel communal en pleine conversation

Cet espace est offert au trois groupes politiques qui siègent au Conseil municipal de Brignais

27 sièges

Ensemble pour Brignais

La démesure actuelle de la menace terroriste et de la violence gratuite nous force à être humbles mais, plus que jamais, déterminés, créatifs et solidaires. Personne, aucune ville ne saurait se croire à l'abri : pourtant, le pire ennemi reste la peur, voire, surtout, la solitude.

À Brignais comme ailleurs, nous ne pouvons rien faire seuls. Des projets de loi, des mesures doivent renforcer la sécurité au quotidien, en donnant plus de pouvoir aux maires et aux collectivités territoriales, en contournant les lenteurs de la Justice, en innovant dans des solutions réparatrices immédiates. Partout, c'est une volonté affirmée, une

communication fiable et un partenariat concret, dans la vie de tous les jours, qui donnent les meilleurs résultats, qui permettent à chacun d'apprendre de ses erreurs ou de sa malchance et de se relever de chaque épreuve plus fort.

Notre équipe Ensemble pour Brignais s'inscrit totalement dans cette démarche. Seules, une adaptation permanente, des méthodes de travail innovantes, une écoute active de vos besoins et une réactivité de tous les instants permettront de relever les nouveaux défis de notre mandat. Nous avons besoin aussi de votre énergie et de vos idées pour avancer de manière optimale.

C'est dans cet esprit que nous avons entrepris un travail avec vous dans les quartiers, que nous vous associons à nos réflexions sur l'avenir de notre ville, de notre environnement, de notre culture, de nos loisirs, de nos écoles, de nos métiers, de notre société... L'euro renforcera et facilitera encore notre proximité avec nos voisins allemands et italiens, voire plus lointains...

C'est dans le même esprit que la contrainte des 35 heures a été saisie par l'ensemble du personnel municipal et des élus comme une opportunité pour repenser les priorités budgétaires, le travail en équipe et la qualité du service au public.

Nous avons confiance en vous : ensemble, soyons vigilants et efficaces. Regardons la réalité avec simplicité et confiance. Construisons ensemble celle de demain avec lucidité et pragmatisme !

Elections municipales
11 mars 2001

Le Tribunal Administratif de Lyon a rejeté, lors de sa séance du 2 octobre 2001, la protestation de Mme Christiane Constant demandant l'annulation de l'élection municipale de Brignais.

Les membres de la Liste
Ensemble pour Brignais

5 sièges

Brignais pour tous

Attention ! « La politique peut changer les choses !... »

Nous sommes en train de changer la structure de la vie de la commune avec des répercussions dans votre vie quotidienne, et vous n'en savez certainement rien !

En effet, si un point important est à aborder en cette fin d'année, c'est bien la modernisation du territoire national qui passe depuis 1999, par la poursuite de la décentralisation et la recherche d'un développement plus solidaire entre les communes. Qu'en est-il ?

Jusqu'à présent, vous connaissiez l'Intercommunalité à travers la Communauté de Communes de la Vallée du Garon (Brignais, Chaponost, Vourles, Montagny et Millery).

Désormais, vous devrez vous familiariser avec le S.C.O.T. (Schéma de Cohérence Territoriale) issu de la loi S.R.U (Solidarité et Renouvellement Urbain),

qui remplacera à terme, les schémas directeurs d'aménagement urbain (SDAU).

Cette loi donne à l'Etat, aux communes et aux acteurs privés, un cadre de référence commun pour répondre aux besoins des citoyens en matière de services publics. Elle implique donc des choix en vue d'un « redécoupage » du territoire pour construire ce que l'on a tendance à appeler « les Pays » et dans l'avenir, faire disparaître peut-être, les départements.

Mais attention, comme avant tout choix, il faut savoir se poser quelques bonnes questions ?

Devons-nous demain, nous tourner vers l'Ouest Lyonnais, c'est-à-dire le Pays de l'Arbresle, de Vaugneray ou de Mornant, ou demeurer dans le schéma d'aménagement urbain auquel nous appartenons déjà, à savoir « l'agglomération lyonnaise », sachant que cela

n'entraîne pas l'entrée dans la COURLY ?

Quelles sont vos habitudes de vie ?

- Quand vous avez besoin de services comme de la formation, de la culture, des animations diverses, des aides au maintien et au déplacement, vous allez les chercher à Mornant ou à Lyon ?

- Quand vous vous déplacez pour aller à votre travail, généralement vous partez en direction de Vaugneray ou de Lyon ?

- Quand votre enfant suit une formation ou entre au lycée, c'est à l'Arbresle ou à Lyon ?

La Droite du conseil municipal pour y répondre, organise timidement une discussion entre les élus alors que l'importance du sujet mérite sa mise en débat sur la place publique. Il nous semble même comprendre que la tendance majoritaire pencherait pour l'adhésion à l'Ouest lyonnais !... Où sont leurs inté-

rêts et où sont vos préoccupations quotidiennes ?

Si cela se réalise, comment demain allez-vous reconsidérer toutes vos habitudes de vie ?

En fait nous ne pouvons vous cacher notre inquiétude. En effet, si la Droite ne sait pas faire de choix avant le 31/12/2001, le Préfet tranchera pour les Brignairots.

Notre position est claire. Nous demandons l'organisation d'un débat public suivi d'une consultation des habitants, s'il est encore temps et si cet article n'est pas publié trop tard !

Et vous, qu'en pensez-vous ? La balle est dans votre camp. Contactez-nous.

Christiane Constant, Pierre Vial, Annie Miralles, Ernesto Fernandes, Jean-Luc Anthouard,
Elus de la Gauche Plurielle

1 siège

Pour la défense de la démocratie communale, de la laïcité et des services publics

Dans la deuxième « tribune libre », qui nous est accordée, nous publions deux extraits d'interventions faites lors de Conseils Municipaux, sur la question importante de l'intercommunalité.

Nous sommes attachés à ce que les décisions concernant la commune de Brignais soient prises par les élus de Brignais et eux seuls. Or la structure même de la communauté de communes ne le garantit plus. C'est un cadre qui permet et autorise la remise en cause de la démocratie communale. Un rapport officiel remis par une commission consensuelle le 17 octobre 2000 (rapport Mauroy du nom de son rap-

porteur) prévoit de remplacer les 36000 communes existant en France par – je cite – « quelques milliers de communes, 130 communautés d'agglomération et une vingtaine de communautés urbaines » dans le « cadre d'un pouvoir régional fort »

Les communes seraient privées de l'essentiel de leurs prérogatives au bénéfice de ces « communautés » qui fonctionnent sur le modèle de l'Europe de Maastricht. C'est la République qui est en cause. Ce sont aussi les conquêtes sociales, puisque le 16 janvier l'Assemblée Nationale a adopté, en première lecture une proposition de loi constitutionnelle qui autoriserait les collectivités territoriales, donc ces

futures « communautés » à « adapter les lois et règlements et en particulier les lois sur l'enseignement les codes du travail et de la Sécurité Sociale.

Nous rappelons que les prérogatives de la commune doivent rester à la commune, et à elle seule. La défense de la démocratie communale est à ce prix.

Nous sommes pour cette raison favorable à la mise en place de syndicats intercommunaux puisque dans ce cadre nous restons totalement maître de nos décisions.

On voit comment avec la loi Chevènement d'intercommunalité forcée, les communes sont dessaisies des compétences et des res-

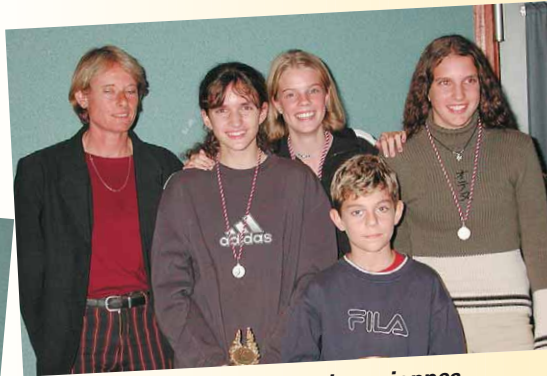
sources fiscales transférées à ces communautés. Les conseils municipaux n'ont plus légalement le droit d'intervenir, même pour donner un avis, sur les compétences transférées. Face à cette intercommunalité forcée qui prépare la suppression massive des services publics, nous opposons la défense de la démocratie communale et les syndicats de communes dans lesquels les communes s'organisent librement pour gérer leurs services communs.

Pour tout contact :
Association Défense Démocratie
Communale
Chez Odile MIRGUET
3, place du Souvenir BRIGNAIS

**Chroniques
des mois de...**



L'équipe de la Police municipale championne de France sur 8km à Rueil Malmaison



Les jeunes de l'ASB tennis championnes départementales 3^e division



Le judo club de Brignais a obtenu de brillants résultats en championnat du Lyonnais

Honneur aux sportifs !

L'ensemble du tissu associatif brignairot s'est rassemblé le 25 octobre dernier à l'occasion de la cérémonie des Sacrés Champions. Une manifestation au cours de laquelle la ville honore chaque année, ses sportifs les plus émérites. Une large palette de disciplines était représentée en individuel ou par équipe (judo, tennis, danse gymnastique, football etc...). Gilles Desforges Adjoint à la vie associative et Jean Louis Imbert Adjoint aux finances et aux sports, ont animé cette remise de trophées.

Si la ville récompense ses sportifs, elle n'oublie néanmoins pas tous ceux qui participent aux différentes compétitions et à travers eux les dirigeants, entraîneurs qui accomplissent un travail éducatif considérable. Lucien Gueffier, responsable de la section Tir à l'arc, de l'Espérance et Vaillantes, est l'un d'entre eux: il a reçu à ce titre un trophée spécial pour son dévouement depuis de longues années au sein du club. Les archers portent en effet les couleurs de Brignais jusque dans les compétitions nationales et obtiennent de brillants résultats.

Morceaux choisis d'une soirée inoubliable... ■



Les jeunes de la section gymnastique féminine se sont classées 3^e dans la catégorie départementale promotion II



Les moins de 15 ans de l'ASB football, premiers de leur poule en championnat

Octobre



De belles performances dans toutes les catégories pour la gymnastique rythmique



La section masculine de l'Espérance et Vaillantes a remporté le championnat départemental pupilles



Les tireurs de l'Espérance et Vaillantes, Tir à l'arc



Les danseuses de l'Espérance en tenue de ballet



David Aujard champion départemental de vélo